

## **1- Une fois élu-e, comment comptez-vous vous impliquer dans ce dossier ?**

Nous inviterons à se mettre autour de la table le Département, la Région, le Conservatoire du littoral et le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan y compris avec Giboire pour co-construire un projet alternatif à la construction d'un complexe hôtelier de luxe.

Nous répondrons présents et appuierons les différentes initiatives et actions des associations et collectifs (rassemblements, recours juridiques ...) qui œuvrent pour que Berder soit classé comme un espace naturel à préserver et ouvert à toutes et tous.

En l'état il nous est difficile de nous prononcer sur le type de protection le plus approprié : création d'un Parc Naturel Départemental, extension du Parc Naturel Régional ou si d'autres classements permettraient ce type de protection.

## **2- Quel projet défendrez-vous pour l'île de BERDER ?**

Nous souhaitons un projet co-construit avec l'association « Berder ensemble »

De notre côté, il nous semblerait intéressant qu'il y ait :

- des zones sanctuarisées pour préserver la biodiversité
- Réfléchir à la un projet d'un tiers lieu qui hébergerait des initiatives et expérimentations pour « la fabrique d'un littoral en transition » (en s'inspirant de la Maison Glaz à Gâvres) un espace de loisirs (voile, découverte de la côte ...) et de séjours accessible à tous ( coût en fonction du quotient familial) en s'inspirant de ce que faisait l'association LVT Berder (Loisirs Vacances pour Tous)

Mais la démarche de co-construction du projet est pour nous un incontournable.

## **3- Pourquoi ?**

Si le projet de complexe hôtelier passe, il y a de fait une privatisation d'une partie des espaces et il y'aura un problème de cohabitation entre les publics, les clients de l'hôtel de luxe et les promeneurs.

Berder est un bien commun qui doit rester accessible aux gens de la région. L'enjeu est de défendre l'accès à un joyau du Golfe du Morbihan pour tous et toutes.

Berder est située sur une zone de protection spéciale Natura 2000 avec une très forte protection environnementale. Cela est incompatible avec l'existence d'un complexe hôtelier de luxe.

## **4- Selon vous, quelle part devra y prendre le département ?**

Le Département, fort de ses liens avec les collectifs et associations pourra orchestrer la mise en œuvre de ce projet départemental. Il sera à même de rappeler l'historique, les occasions manquées, les cadeaux du passé et portera la volonté de faire autrement aujourd'hui dans un souci de démocratie et de luttes pour le bien commun et la protection du vivant.

### **Nom du candidat :**

Rozenn Métayer, Damien Girard – Lorient Groix 2

Catherine Quéric, Mathieu Glaz - Lorient 1